



Comme suite à l'annonce de la destruction de plusieurs bâtiments de l'ancienne caserne Marceau de Limoges (Conseil municipal du 16 décembre 2015), des citoyens, riverains, usagers du quartier, soucieux de conserver et de valoriser ce patrimoine, décident de mettre en place un atelier d'urbanisme citoyen pour faire émerger un projet d'aménagement et de développement. Ainsi est né le collectif **Marceaudieuse**.

Cet « atelier » a vocation à répondre à une question qui ne nous a pas été posée :

« Que pouvons-nous faire du site de l'ancienne caserne Marceau ? »

La Ville de Limoges a eu à cœur de mettre en place des procédures participatives (place de la République, bords de Vienne...). Et pourquoi pas désormais à Marceau ?

Qui sommes-nous ?

Composé de personnes de tous âges et d'horizons divers, le collectif entend donner sa juste place à l'expertise d'usage, associée, à part égale, à l'expertise professionnelle. Aucune association, organisation professionnelle, ni aucun parti politique ne sont constitutifs du collectif, même si certains peuvent avoir des engagements de ce type par ailleurs.

Quel projet voulons-nous construire ?

Il est nécessaire de relier au quartier et à la ville ce site historiquement clos par de hauts murs d'enceinte.

Ainsi devons-nous imaginer les nouveaux usages qui respecteront les principes de cohésion sociale, d'innovation, d'écoconstruction...

Pour cela, il nous paraît indispensable d'associer au maximum les habitants et usagers du quartier et de la place Marceau à la réflexion.

Nous ne souhaitons pas imposer un projet, mais bien créer les conditions d'une démarche ouverte et constructive.

Comment fonctionne le collectif Marceaudacieuse ?

Le collectif obéit au principe de l'équivalence entre tous les membres, ce qui implique investissement, bienveillance, tolérance et esprit d'écoute.

Dans ce cadre, en fonction des besoins, le collectif désigne des personnes ou groupes ressources pour les différentes tâches, et pour la durée de leur accomplissement. Par nature, Marceaudieuse a vocation à accueillir toute personne qui se reconnaîtra dans cette charte et qui l'approuvera. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Actualité fin 2018

Depuis le 8 septembre 2018 (Forum des associations), la municipalité s'est engagée dans un processus de consultation des habitants, obligatoire pour les dossiers de création de « tiers lieux ».

Il s'agit donc d'une victoire pour le collectif Marceaudacieuse, et, dans l'attente de réunions publiques de concertation sur la définition d'un programme, l'atelier d'urbanisme citoyen se réunit régulièrement, afin d'imaginer ensemble les usages qui seraient les plus importants pour les bâtiments existants à convertir en lieux d'accueils civils :

A/ Urbanisme à raccommoder, les points incontournables :

- **les murs d'enceinte à détruire** : la reconstitution de façades sur les rues Charpentier et d'Argenton de maisons individuelles sociales, permettra d'éviter la ségrégation spatiale,

- **désenclavement de la parcelle** vis-à-vis du quartier : créer un débouché traversant la caserne d'Est en Ouest depuis l'impasse aux Moineaux ; ouvrir un dégagement au sud pour les rues de la Souterraine et de Belfort, et au nord pour l'impasse Babeuf et la rue Baignol.

B/ Exemples d'économie territoriale (non limitatifs) :

- une maison de projet près de l'entrée Ouest (élaborer chaque jour de nouveaux tiers lieux),
 - les hangars existants à usage d'activités ou de stockage pour des associations humanitaires,
 - les auto-constructions légères et durables, à édifier en matériaux 100 % recyclables et démontables, pour sauver des habitants en situation de précarité,
 - les bureaux occupés à titre précaire et provisoire par la police municipale, les objets trouvés et la vidéo surveillance (reflets de paranoïas ?) seront à transformer pour des associations de santé et de solidarité sociales à Limoges (infirmiers, médecins, ophtalmologues...),
 - l'accueil de migrants est une urgence absolue dans le contexte actuel de maltraitance des demandeurs d'asile (aiderait-il à civiliser la police municipale ou à la faire partir ?),
 - un hôtel social pour SDF et personnes en marge (familiarisation avec l'hygiène, le ménage, les lessives, repassages, coutures, recyclages, etc.),
 - création d'un Service citoyen des objets trouvés, subvertis bénévolement pour d'autres usages après le délai de rigueur,
 - démolition des barrières, grilles et poste de garde sur la place Marceau avec recyclage pour la décoration de salles de convivialité (bars sans alcools, aires de repos...).
 - ouverture de restaurants autogérés par les usagers (autonomie par la maîtrise de l'alimentation, où chaque repas devient une fête en soi),
 - lancement d'ateliers de créativité et d'émancipation (associations d'artistes, formations...),
 - une maison de quartier (activités choisies par les enfants et adultes),
 - organisations caritatives de spectacles, réunions débat, musiques, rencontres...
 - séances de cinéma pour la récupération de films de la vidéo surveillance municipale,
 - amplitude d'ouverture des divers tiers lieux pour arriver à 24/24 heures et 7/7 jours
- ...



Le mur de la rue Charpentier d'une hauteur impressionnante inclut près de 4 mètres de soutènement : les 4 ha de l'ancienne caserne du Crucifix avaient été nivelés de 1875 à 1879.